



TARIF DES HONORAIRES AU 01/01/2018

TVA INCLUSE AU TAUX DE 20 %

VENTE : Nos honoraires sont à la charge du vendeur sur le prix affiché, ils sont détaillés lorsqu'ils sont à la charge de l'acquéreur.

VALEUR DE L'IMMEUBLE

HONORAIRES SUR LE PRIX DE VENTE

FORFAIT MINIMUM 5.000 €

De 0 à 100.000 Euros : 5 % + fixe 2.000 €

A partir de 100.000 Euros : 5 % + fixe 1.500 € avec un minimum de 7.000 €

LOCATION :

	TARIF LEGAL
Honoraires <u>locataire</u> dossier et bail	: 8 €/m ²
Honoraires état des lieux	: 3 €/m ²

NOTRE TARIF HONORAIRES
l'ensemble plafonné à 3/4 du loyer mensuel hors charges.

Honoraires <u>bailleur</u> état d'habitabilité,	
Dossier, publicité, visites, bail	: 8 €/m ²
Honoraires état des lieux	: 3 €/m ²
Mesurage	: 1 € / m ²

l'ensemble plafonné à 1 mois de loyer hors charges

Etat Risques Naturels Miniers Technologiques : 30 €

ESTIMATION DE LA VALEUR VENALE :

Forfait : 220 € + déplacement : 1,25 € par Kilomètre.

Mesurage 1 € / m²

Etat Risques Naturels Miniers Technologiques : 30 €

Nos honoraires comprennent : constat visuel, photo, conseils juridiques et fiscaux verbaux, comparaison avec nos banques de données, rédaction des rapports.

En cas de vente par nos soins au maximum un an après l'estimation, les honoraires d'estimation seront déduits de nos honoraires de vente.

VENTES - LOCATIONS - ESTIMATIONS

Siège social 67 Avenue Jean Moulin, F – 66220 SAINT-PAUL-DE -FENOUILLET

Téléphone/Fax: +33 (0)468.52.48.11 - Mobile : (0)680.01.26.25

Email : contact@catimmo.com - SITES INTERNET : www.catimmo.com - www.group-immo.fr

SARL au capital de 7.800 € - RCS Perpignan – N° TVA FR 60 443 023 460 - SIRET 443 023 460 00027

Carte Prof. Immobilier 6601201600009634 CCI Perpignan - Assurance RCP MMA IARD n°103165800

L'agence ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa commission